

# L'organisation professionnelle des naturopathes de France depuis 1981

## Qu'est-ce que la naturopathie ?

- ❖ La naturopathie vise à **maintenir l'équilibre** de l'organisme en adoptant un **mode de vie adapté**, en harmonie avec son environnement.
- ❖ La naturopathie s'appuie sur le concept de *capital santé* et encourage les individus à **être acteurs de leur santé** par l'adoption d'une **bonne hygiène de vie** (alimentation, gestion des émotions, activités physiques...). En mettant l'accent sur **la prévention**, la naturopathie propose des méthodes naturelles pour renforcer la vitalité et prévenir les déséquilibres.
- ❖ Elle s'inscrit dans une **approche intégrative et complémentaire**, prônant la coopération entre professionnels de santé et du bien-être, afin de centrer l'accompagnement sur la personne.
- ❖ Ses pratiques et techniques sont validées par la science grâce à plus de **2000 études scientifiques revues par les pairs dont plus de 300 études cliniques** (WNF, [HTA Naturopathy, 2021](#)).

## Les 10 techniques de la naturopathie





## Comment se déroule une consultation en naturopathie ?

- ✔ Le **bilan naturopathique** questionne la personne sur son hygiène de vie (alimentation, activité physique, état émotionnel...), ses antécédents (médicaux, familiaux, personnels...), son environnement... et permet de déterminer son niveau de vitalité et sa toxémie (surcharges métaboliques ou exogènes).
- ✔ De concert avec son consultant, le naturopathe propose, à l'issue d'un entretien d'environ 1h30, un **programme d'hygiène de vie personnalisé** basé sur 10 techniques, pour répondre au motif de consultation.
- ✔ L'accompagnement englobe **toutes les dimensions de l'être humain** et considère les plans physique, énergétique, émotionnel, mental, socioculturel et environnemental.



## Les naturopathes adhérant à l'OMNES

L'association regroupe environ 2000 naturopathes professionnels qui :

- ✔ Justifient d'une **formation de qualité** d'au moins 1200h en présentiel majoritairement
- ✔ Actualisent chaque année leurs connaissances et compétences par la **formation continue**
- ✔ Développent leur pratique en **coopération avec des professionnels de santé et du bien-être**
- ✔ Sont garants d'une **pratique éthique et déontologique**, conformément à la Charte qu'ils ont signée
- ✔ S'engagent à **ne pas inciter leur client à sortir de leur parcours de soin**
- ✔ Respectent la **réglementation de protection du consommateur** (assurance RCP, médiation à la consommation, RGPD...)
- ✔ Font partie d'un vaste réseau professionnel et sont **supervisés par leurs pairs**





## Les actions de l'OMNES

Parce que la naturopathie n'est pas encore réglementée en France, l'OMNES a pour mission de protéger les usagers en encadrant rigoureusement la profession avec un haut niveau d'exigence envers ses adhérents.

Ainsi l'OMNES :

- ✓ Audite et délivre des agréments aux cursus de formation sérieux
- ✓ Engage les naturopathes dans un processus de qualité (règlement intérieur, assurance professionnelle, charte éthique et déontologique, médiation à la consommation...)
- ✓ Assure le maintien et le développement de leurs compétences par la formation continue

Avec le support de la Fédération Internationale de Naturopathie (WNF), l'OMNES s'inscrit dans une profession active au niveau mondial et travaille à sa reconnaissance en France.



Le saviez-vous ?

L'OMS reconnaît la naturopathie comme la Médecine Traditionnelle Occidentale et l'intègre dans son plan stratégique de santé.



## Trouvez un naturopathe qualifié sur nos annuaires

[omnes.fr](http://omnes.fr)  
[naturopathe.net](http://naturopathe.net)

## Une question ? Contactez-nous !

Permanence téléphonique  
du lundi au vendredi  
de 9h à 13h

**07 61 31 19 81**

Association OMNES  
13 chemin des Senteurs  
26400 Aouste-sur-Sye

[omnes.fr](http://omnes.fr)

